Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 28 Février 1900. No. 15.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:
1ere insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subsequente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront inserées au taux de 25 cents chacune.

AVIS
En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, No. 11, Rue du Pont Louis-Philippe (près l'Hotel de Ville) Paris, qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ TOUS LES MERCREDIS A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

CORRESPONDANCES

Nous publions avec plaisir la lettre qu'a bien voulu nous adresser M. J. F. Létourneau, en réponse à la correspondance échevelée signée par un instituteur, ignorant de ce qu'il parle au point de ne pas même oser mettre son nom au bas de son charabia.

Nous n'avions pas cru devoir nous occuper de cet écrit diffus.

Le Collège de Saint-Boniface, devant lequel l'auteur passe en jetant un regard dédaigneux, n'a pas besoin d'être défendu. Un collège qui a su tenir la première place dans les concours universitaires contre tous les autres collèges de la province, peut se passer facilement de la protection du justicier qui tient dans sa main un fouet vengeur, destiné à cingler les épaules des gens "vivant des passions et des vices des hommes!"

M. Létourneau est un ancien élève du Collège de Saint-Boniface. Sa lettre est sage et pondérée; nous ne doutons pas qu'elle represente le sentiment des instituteurs, qui, nous en sommes sûrs, lorsqu'ils auront fait la connaissance de M. Goulet, seront enchantés du changement opéré par le gouvernement Macdonald.

Voici cette lettre de M. Létourneau:

M. le Rédacteur,

"L'Echo de Manitoba" publiait la semaine dernière une correspondance d'un instituteur, dans laquelle ce monsieur croit bon et opportun de protester contre la nomination du nouvel inspecteur des écoles. Mon but, en m'adressant à vous, M. le Rédacteur, n'est pas de défendre M. Roger Goulet contre les attaques qui ont accueilli sa nomination; ses œuvres parleront plus éloquemment pour lui que ne le pourraient mes paroles. Je désire simplement exprimer l'opinion qu'il eût été plus sage de ne pas chercher à soulever, parmi le corps enseignant, une agitation qui ne peut que nuire à la cause sacrée de l'éducation.

Quel avantage peut résulter de récriminations de ce genre? Je n'en vois aucun. M. Goulet est nommé, et inspecteur il sera. Alors, ne serait-il pas préférable pour nous, instituteurs, de nous joindre à lui, d'unir nos efforts aux siens, pour lancer de plus en plus dans la voie du progrès nos écoles, qui ont tant souffert dans le cours des dix dernières années?

Je cite: "Relevons le niveau du corps enseignant au lieu de le rabaisser. Faisons connaître à notre population toute la grandeur et l'importance de notre profession." Très bien, je suis avec vous, monsieur l'instituteur Mais pour atteindre ce but, prenez-vous le bon moyen? Permettez-moi d'en douter. Pour y arriver, il faut qu'il y ait entente entre inspecteur et instituteurs; il faut qu'il ait l'appui sincère et réel de tout le corps enseignant A ce prix-là seulement atteindrons-nous le but indiqué par les paroles citées plus haut.

"L'union fait la force." Unissons-nous donc sans arrière-pensée; travaillons tous d'un commun accord et non seulement en beneficierons-nous, comme instituteurs, mais la cause de l'éducation ne pourra qu'en profiter.

Je termine, M. le Rédacteur, en exprimant ma satisfaction personnelle de la nomination de M. Roger Goulet, qui, j'en suis sûr, saura gagner par ses capacités, l'estime et la confiance des instituteurs dont, soit dit en passant, un anonyme quelconque ne saurait représenter toutes les idées.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

J. F. LÉTOURNEAU,
Instituteur.

Winnipeg, février 26, 1900.

M. le Rédacteur,

M. Wilfrid Larose, président de l'Ecole Littéraire de Montréal, vient d'adresser une lettre circulaire à plusieurs de ses compatriotes, dans laquelle il offre en vente "Les Soirées du Château de Ramesay."

Dans cette lettre, nous trouvons les deux phrases suivantes: "On peut donc être sûr que, du commencement à la fin de l'ouvrage, l'orthographe, la grammaire, la logique de la langue, les règles de l'art, enfin, seront scrupuleusement respectées. Il en sera ainsi de la MORALE, de TOUTES LES RELIGIONS et de TOUTES LES POLITIQUES."

C'est nous qui soulignons.

L'histoire démontre que la littérature joue un grand rôle dans la formation d'un peuple. Que penser, donc, d'une école littéraire qui va scrupuleusement respecter toutes les religions?

Le bon Dieu n'a qu'une religion; le diable en a plusieurs: celles de l'orgueil, de l'envie, de la luxure, de la paresse—respect scrupuleux à toutes!

Quelle morale que celle qui respecte la volonté du démon et les idées de ses adeptes! Respect à toutes les politiques—depuis celle de Humbert jusqu'à celle de Greenway, qui foule aux pieds ce que les Canadiens ont de plus cher.

On veut épurer la langue française, mais respect à ceux qui l'ostracisent!

On veut faire un peuple catholique, mais respect à ceux qui ont juré de ne se donner aucun repos tant qu'il y aura un Canadien catholique à abattre!

Conclusion: il faut donc compter sur d'autres que sur les membres de l'Ecole Littéraire pour la revendication de nos droits.

—UN COMPATRIOTE.

SIR CHARLES TUPPER ET LES CANADIENS-FRANÇAIS

La meilleure réponse aux mensonges dont "Le Soleil. "La Patrie," "Le Herald" se font les colporteurs éhontés, ce sont les paroles prononcées par Sir Charles Tupper dans le débat qui a eu lieu à propos du faux rapport envoyé par M. Magurn au "Free Press" de Winnipeg.

Notre "grand old man" a repoussé avec une chaleureusé indignation l'accusation d'avoir soulevé les préjugés contre les Canadiens-français:

"Lorsque j'ai parlé de M. Magurn, s'est-il écrié, je l'ai fait parce que je le sais rédacteur du journal qui m'a grossièrement calomnié; s'il n'a pas écrit l'article, c'est lui qui l'a inspiré. D'ailleurs, ce n'est pas la première occasion dans laquelle je suis obligé d'appeler l'attention de la chambre sur sa façon de comprendre ses devoirs de correspondant et de reconnaître la courtoisie qui lui est faite en l'admettant à nos débats. Une fois déjà j'ai eu le concours de la Chambre pour l'obliger à rétracter un rapport faux qu'il avait envoyé au "Halifax Chronicle," des procédures d'un comité dont il était chargé de rapporter les débats. Du moment que le premier ministre se dégage de l'affaire et ne me donne pas l'appui qu'il m'avait promis pour faire respecter les députés et leur assurer la protection à laquelle ils ont droit de la part des journalistes qui rapportent les discours prononcés ici, je profiterai d'une occasion prochaine pour proposer la motion que j'ai annoncée et demander l'expulsion de M. Magurn.

"On m'accuse d'avoir brutalement attaqué les Canadiens-français. Est-ce la vérité ou est-ce un mensonge?

(De tous les côtés de la Chambre: Mensonge!)

"Tous les députés savent que jamais plus atroce fausseté n'a été proférée. A quelle époque de ma vie ai-je jamais attaqué les Canadiens-français? Qu'on me l'indique et je me retire immédiatement dans la vie privée. Depuis la première heure de ma vie publique, j'ai defendu les Canadiens-français et le premier homme qui devrait le savoir et le reconnaître, c'est le premier ministre qui le sait mieux que personne au monde. Je lui demande l'appui qu'il m'a promis, hier, en disant qu'il se joindrait à moi dans une motion pour expulser tout journaliste qui se permettrait de dénaturer les discours prononcés dans cette Chambre.

"Mais le moment est venu de pousser la chose plus loin. Mon attention a été attirée sur une brochure électorale distribuée par milliers dans l'élection de Sherbrooke aux frais du pays, sous le couvert de la griffe du ministre de l'agriculture au détriment financier du pays. Dans cette brochure, "Le gouvernement Laurier et les conservateurs," on essaie systématiquement de me faire passer pour un ennemi des Canadiens-français et des catholiques. Est-ce à moi qu'on peut infliger de pareilles calomnies? A moi, qui en Nouvelle-Ecosse me suis devoné pour faire assurer les droits des catholiques; dans la difficulté des écoles, j'ai joué ma vie politique et celle de tout mon parti pour tenter de faire passer le bill réparateur et pour cela j'ai subi les attaques de tous les libéraux, et nous avons perdu le pouvoir; enfin, on dit que j'ai reproché à Sir Wilfrid Laurier d'être français et catholique et voici un discours que j'ai prononcé à Yarmouth, dans un comté essentiellement protestant où j'ai fait l'éloge du premier ministre en disant qu'il était canadien-français et que j'étais fier qu'il eût été reçu en cette qualité avec tant d'honneurs en Angleterre.

"Toute ma carrière a été une carrière de loyauté à toutes les races du pays et de loyauté à la Couronne. Cette loyauté, je l'ai prouvée quand j'ai eu à soutenir la cause des Canadiens catholiques dans la difficulté scolaire du Manitoba. Je l'ai prouvée aussi quand j'ai proposé cette dépense de $3,000,000 pour les armements, qui a provoqué de la part des libéraux ces attaques brutales, scandaleuses, et qui sont aujourd'hui grotesques en face de la conduite que le peuple les a obligés de tenir.

"Ce n'est pas au moment de terminer une carrière de 45 ans de services publics que je renoncerai aux principes qui m'ont guidé toute ma vie, principes de justice et de générosité pour toutes les races et toutes les croyances."

Tel est le résumé des éloquentes protestations de Sir Charles Tupper. Et nous qui avons suivi la carrière de cet homme illustre, nous à qui maintes circonstances ont permis de connaître, parfaitement ses idées et ses sentiments, nous croyons remplir un devoir en venant lui rendre notre sincère témoignage. Rien ne nous ferait dire que Sir Charles est sans prejugés, et n'est animé que de sentiments de large justice et de cordiale sympathie envers notre race, si cela n'était pas vrai. Mais cela est vrai. Et nous sommes tenu de le proclamer. Il n'y a pas parmi les hommes publics anglais de ce pays d'homme à l'esprit plus libre, plus dégagé des préjugés nationaux que Sir Charles Tupper. Il comprend et estime notre race, il professe le plus profond respect pour notre Eglise et ses dignitaires. Et son passé est là pour attester la sincérité de ces sentiments. Depuis le début de sa carrière, à la Nouvelle-Ecosse, jusqu'aujourd'hui, il n'a jamais manqué une occasion de lutter pour les minorités catholiques et françaises.

C'est donc une indignité que le système de fausses représentations auquel il est en butte. Et nous concevons parfaitement la véhémence avec laquelle Sir Charles a flétri ses calomniateurs.

—Courrier du Canada.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Dimanahe dernier, à la cathédrale, le R. P. Grenier, S. J., a donné un fort beau sermon sur les Quarante Heures.

Les Quarante Heures ont été suivies par une foule considérable.

VERS LE MANITOBA

Nous apprenons que le Rév. Père Blais, O. M. I., est à terminer la visite des familles qui désirent aller s'établir au Manitoba. Le départ des nouveaux colons est fixé au 3 avril prochain. Les intéressés devront se hâter de donner leurs noms au Père Blais, à son bureau principal aux Trois-Rivières, afin de lui permettre de s'entendre immédiatement avec les autorités du Pacifique, pour les chars à mettre à leur disposition. On s'efforcera, comme par le passé, de fournir aux voyageurs tout le comfortable possible.

Le Père Blais accompagnera lui-même les colons de Montréal à Winnipeg.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

SAINT-NORBERT

—M. et Madame Vermette, de Saint-Norbert, déplorent la perte d'un enfant de trois ans, mort lundi dernier. Funérailles mardi. Nos condoléances.

SAINTE-AGATHE

—Bénédiction du couvent de Sainte-Agathe, dimanche, le 11 février. La cérémonie a été faite par Mgr l'Archevêque. MM. les abbés Cherrier, Fillion et Bourret étaient présents.

SOMERSET

—Un violent incendie a détruit en quelques heures le bloc Garneau à Somerset. Le feu a pris vers les 4 heures du matin et ses progrès ont été si rapides qu'aucun secours n'a pu être apporté par les habitants de Somerset. Les pensionnaires logeant dans les étages supérieurs réveillés par le feu n'ont eu que le temps de sortir. Une partie du mobilier de M. Garneau a cependant pu être sauvée, mais tout celui de l'école qui occupait une partie de la maison a été détruit et en même temps les ornements d'église qui s'y trouvaient, car c'était là que se faisait le service religieux depuis quelque temps. L'assurance contre le feu n'avait pas été renouvelée depuis un an.

SAINT-LÉON

—Dimanche, le 11 février, les élèves du pensionnat ont donné une soirée dramatique et musicale au profit de l'église. La grande salle de récréation était comble; un nombre considérable des habitants des paroisses voisines, notamment de Notre-Dame-de-Lourdes, y assistaient. Le plus entier succès a répondu aux bons efforts des élèves et aux soins que les Révérendes Sœurs ont mis à les exercer La séance, commencée à 8 heures p.m., s'est prolongée jusqu'à 10 heures.

Cette séance a été suivie d'une seconde non moins intéressante, quoique d'un genre différent, improvisée par M. Martel et les jeunes gens de la paroisse. Une suite de tableaux vivants, illuminés de feu de Bengale de différentes couleurs, se sont déroulés à nos yeux. Le dernier tableau, représentant l'intérieur d'une famille canadienne, a été particulièrement applaudi, et sur la demande des spectateurs, il a été reproduit une seconde fois. Enfin tous se sont retirés enchantés de cette jolie soirée, reconnaissants envers tous ceux qui ont pris part par leur présence et leur concours à son succès, et espérant voir se renouveler souvent ces agréables passe-temps.

Nous accusons réception, avec remerciements, du rapport officiel de l'année académique 1898-1899 de l'Université Laval, Facultés de Montréal. Ce rapport est un magnifique discours prononcé le 11 octobre dernier par M. l'abbé Bourassa, devant Son Excellence Mgr Falconio, le lieutenant-gouverneur de Québec, plusieurs évêques et l'université.

Le Manitoba.

Mercredi 28 Fevrier 1900

A Ottawa

L'Hon. M. LaRivière a demandé la production du formulaire des questions posées aux recensements de 1881 et 1891.

Le but du député de Provencher en demandant la production de ces documents est de pousser le gouvernement à prendre des mesures pour empêcher la répétition en 1901, d'erreurs fort regrettables qui se sont produites au dernier recensement.

Par suite, en certains cas, de l'incurie des officiers préposés à l'enregistrement des noms; en d'autres cas par le fait d'énumérateurs peu scrupuleux à l'endroit de leurs devoirs, il est arrivé que des familles entières de Canadiens-français ont passé à la colonne des Canadiens-anglais. Il y a eu de ces erreurs dans toutes les provinces, mais notamment au Manitoba et au Nord-Ouest.

En dépit de tous les calculs et de toutes les volontés, deux races dominantes se développent au Canada. Il importe de savoir quelle est celle dont la progression numérique est la plus rapide. Il convient que l'on puisse établir le mouvement en avant ou de recul de chacune. Divers intérêts actuels et de haute importance se rattachent à cette constatation.

Nous aurons en 1901 un nouveau recensement. M. LaRivière, se rappelant les défectuosités de celui de 1891, a fort à propos, dirigé l'attention du public et du parlement, vers l'œuvre qui se prépare et son action aura l'effet, espérons-le, de rendre impossibles les surprises d'il y a dix ans.

***

Nous avons déjà dit que M. Tarte, dont on attendait pour vendredi, le 16, un discours sur l'affaire du Transvaal, s'était éclipsé. Nous en avions donné pour raison le mauvais état de sa santé. Il se dit aujourd'hui autre chose. On va jusqu'à affirmer que sir Wilfrid Laurier lui-même serait intervenu pour empêcher le ministre des Travaux Publics de prendre la parole. Sir Wilfrid craignait que M. Tarte ne dépassât les bornes de la sagesse ministérielle, et il l'avait contraint au silence.

Mais M. Tarte, outre qu'il est malade, et peut-être beaucoup à cause de cela, n'a pas l'humeur commode. De tous côtés l'on affirme que le jour même où il devait parler, sa démission fut envoyée au premier ministre. Les journaux à la dévotion du gouvernement n'ont pas protesté contre cette rumeur, bien que M. Tarte lui-même ait dit qu'elle n'avait aucun fondement. "La Patrie," son organe, a été passablement réticente. Se faisant gouailleuse, elle a lancé quelques traits aux adversaires du ministre des Travaux Publics, mais sans se découvrir elle-même.

La rumeur de la démission de M. Tarte a fait son chemin, semant des joies dans le camp ministériel, y éveillant des ambitions et engendrant d'autres rumeurs touchant la succession du ministre sortant.

Les noms de M. Préfontaine, maire de Montréal; de M. Brodeur, orateur suppléant; de M. E. Bernier, député de Saint-Hyacinthe, ont été mis de l'avant.

Ils étaient trois, mais il n'en fallait qu'un. A défaut d'accord entre les prétendants, M. Tarte est resté ministre; il a fait mardi, le 21, son discours rentré du vendredi précédent, mais s'en va tout de même à Paris, au mois prochain, comme commissaire canadien à l'exposition. M. Tarte a parlé dans des circonstances extrêmement difficiles pour lui. Avec un fond de courage incontestable, il a bravé le feu de la rampe parlementaire, mais sa position anormale dans le cabinet et sa préoccupation trop évidente de faire de la manœuvre politique avec des incidents d'une extrême banalité, ont détruit l'effet des quelques passages où, non sans mérite, il affirmait la nécessité pour le peuple et le parlement de s'en tenir aux termes comme à l'esprit de la constitution.

On reste ébahi et perplexe en face de cet homme, proclamant la suprématie de la constitution, lui, membre et instrument d'un cabinet qui a foulé aux pieds cette même constitution dans les difficultés scolaires du Manitoba.

M. Bergeron a répondu avec succès au discours de M. Tarte. Auparavant, M. Casgrain s'était chargé d'exécuter M. Fitzpatrick.

***

M. Sifton aussi s'en va en Europe prochainement.

M. Sifton sent sa surdité s'aggraver et il veut se mettre sous les soins de spécialistes distingués de l'autre côté de l'océan. Telle est du moins la raison ministérielle. On chuchote néanmoins que cette raison n'est pas la seule qui l'engage à s'éloigner. Son étoile pâlit et des discussions qui sont attendues pour la seconde partie de la session pourraient la faire filer entièrement.

Par le temps qui court, il y a quelqu'un à Winnipeg qui n'a pas plus d'affection qu'il ne faut pour M. Sifton. Allez demander à M. Ashdown. S'il est d'humeur à parler, vous serez édifiés.

Pourquoi ce mécontentement de M. Ashdown?

La nomination de MM. Watson et Young au Sénat n'y serait pas étrangère. L'un d'eux aurait pris la place convoitée par M. Ashdown.

***

Un voile de deuil s'est répandu sur la capitale à la réception des tristes nouvelles du Sud africain. Nos Canadiens ont reçu le baptême du feu. Cette rencontre —la première pour eux—a été terrible. Près de cent, en tout, mis hors de combat, les uns morts, les autres blessés gravement. Parmi ces derniers, le major Arnold, de Winnipeg. Les drapeaux flottent à mi-mât. La nation prend sa part des angoisses et des chagrins qui bouleversent les cœurs endoloris par le départ de leurs proches. Le premier ministre et le chef de l'opposition se sont faits les échos de ces sentiments.

Complaisance de M. Laurier Envers Nos Persécuteurs.

Nous avons parlé l'autre jour de M. Watson, le nouveau sénateur, comme d'un des auteurs des lois scolaires. "La Patrie" nous en a repris, avec beaucoup de sérénité du reste!

M. Watson n'était pas à la législature locale, c'est vrai, en 1890, quand les premiers coups nous ont été portés. Mais même à cette époque, M. Watson était déjà de la clique qui a ouvert le feu contre nous; il était l'une des puissances derrière le trône. Depuis, il est entré dans le cabinet de M. Greenway, en 1892, épousant toute la politique de celui-ci en partageant toute la responsabilité et tout l'odieux. Il était membre de la législature et membre du cabinet quand, en 1894, des amendements à la loi vinrent augmenter à nos souffrances. Il y était toujours quand, en 1897, le fameux règlement Laurier-Greenway fut incorporé à l'inique loi. Sa responsabilité est tellement engagée dans toute cette législation que nous avons pu sans fausser la vérité, quant au fond des choses, le considérer comme l'un des auteurs de la loi scolaire. Nous sommes donc en mesure de payer "La Patrie" de sa propre monnaie et de lui renvoyer ses aménités par la voie la plus directe.

Toujours à ce propos, nous pouvons ajouter que M. Young, nommé sénateur en même temps que M. Watson, par la grâce de M. Sifton, sous l'œil paternel et bénévole de M. Laurier, faisait partie de la législature provinciale en 1890. Il y était aussi en 1894 et en 1897. A chaque occasion il a voté contre nous.

M. Sifton aussi y était en 1890 et en 1894. Et c'est celui-là que M. Laurier a appelé dans son cabinet.

C'est singulier comme tous nos adversaires sont avant dans les bonnes grâces du cabinet actuel d'Ottawa!

A Propos d'Une Nomination

Le "Free Press" et "L'Echo de Manitoba" font du vacarme à propos de la nomination de M. Goulet comme inspecteur d'écoles.

Nous pouvions nous y attendre.

Le "Free Press," organe de M. Greenway et du parti libéral, s'est tellement habitué, depuis qu'il est tombé dans les mains actuelles, à l'idée que jamais le moindre rayon de soleil n'est dû à la minorité, qu'il reste tout ahuri en présence de l'acte de justice du nouveau gouvernement.

Quant à vous, confrère de "L'Echo," vous avez raison d'être de mauvaise humeur. Par son coup de maître, M. Macdonald a fait bonne et prompte justice de vos accusations, à son adresse, de fanatisme et de préjugés nationaux. Vous vous apercevez de cela, et cela vous tarabuste! Nous disons vrai, n'est-ce pas?

L'accès de colère du "Free Press" et de "L'Echo" passera, mais l'acte de justice restera avec toute sa signification.

Le gouvernement a passé pardessus les technicalités qu'on invoque. Il aura l'approbation du public bien pensant et ami de la paix.

Comment! Le gouvernement Greenway, cette expression de la politique libérale, a pris dix ans pour mutiler un ordre de choses où les nôtres pouvaient atteindre au sommet des situations comme tout autre sujet britannique. On nous a enlevés toutes nos institutions. On a enlevé à notre jeunesse les avenues par où elle pouvait suivre toutes les étapes professionnelles. On a tout brisé, tout renversé, et fermé pratiquement toutes les portes s'ouvrant à la carrière de l'enseignement. Et maintenant qu'on a réalisé cet œuvre d'isolement, d'ostracisme et d'obscurantisme; maintenant qu'on a semé les ruines autour de nous, on tente de nous y maintenir par le refus de nous admettre à la participation des fonctions administratives, à moins que ces fonctions ne soient conservées ou remises à de faux-frères, comme l'est l'inspecteur d'écoles déchu.

Le gouvernement actuel n'en a pas jugé ainsi. Il a pensé qu'il était temps de ramener l'administration à des idées plus justes. Il a compris que l'ancien gouvernement ayant, par sa législation, soulevé, parmi la population catholique, de légitimes répugnances envers les écoles normales de la province telles que constituées par les lois scolaires, il ne fallait pas s'étonner que peu d'entre eux aient jugé à propos de se prévaloir de l'existence de ces écoles normales. Il a pris dans les rangs universitaires l'un des plus brillants sujets de cette phalange. Celui-là n'a jamais ra'é ses examens comme certain que nous connaissons, et qui occupe, malgré cela, une très haute position dans la hiérarchie administrative des écoles. Cette action du nouveau gouvernement ne peut qu'être approuvée.

Seules, quelques voix isolées se font entendre. Or, il se trouve que ces rares mécontents sont des personnes dont la compétence est ici plus que contestable. M. S. A. D. Bertrand, par exemple, a protesté dans son journal contre la nomination de M. Goulet. Nous voudrions bien savoir ce que vaut son opinion en pareille matière. Lui qui parle avec aplomb de choses d'enseignement et d'éducation, a-t-il jamais obtenu un traitre diplôme en quelque chose? M. S. A. D. Bertrand, pour discuter sur les qualifications nécessaires d'un inspecteur d'écoles! En voilà une affaire!

De grâce, Monsieur, épargnez les nerfs et les côtes de votre prochain!

Il est encore utile de savoir ne s'occuper que de choses à sa mesure.

CONVENTION DES INSTITUTEURS

L'Association des instituteurs français a inauguré ses séances ce matin, dans la salle publique du "Bazar."

Des instituteurs et des institutrices de presque toutes nos paroisses prennent part à ces réunions, qui ont pour but d'organiser sur une base solide, le corps important de l'enseignement et d'aviser aux moyens les plus sûrs et les plus propres à donner un grand essor à l'éducation française et catholique au Manitoba.

Nous saluons avec bonheur la visite dans notre ville de ces personnes devouées entre les mains desquelles est remise, l'instruction primaire des enfants de notre peuple.

L'idée qui a amené celle rencontre est généreuse et belle. Par ce moyen les instituteurs se connaitront personnellement les uns les autres; il pourront se communiquer leurs connaissances particulières et établir dans toutes nos paroisses un mode d'enseignement uniforme et pratique.

Cette association forme un corps respectable, et digne qui mérite l'attention et la bienveillance de notre population.

C'est une grande oeuvre que celle de l'éducation; c'est là qu'on forme les hommes, les générations et les peuples.

L'école est l'auxiliaire du collège classique; c'est là que, l'on fait germer dans le coeur de l'écolier la première semence qui y a été déposé par les parents, c'est là que son intelligence est ornée des principes qui devront faire de lui plus tard un homme de caractère et un homme sérieux; c'est là que sont developpés dans l'âme de l'enfant les grandes conceptions de la religion, en même temps que lui est inculqué l'amour de sa patrie.

Le devoir de l'instituteur est donc d'une importance majeure.

Remplaçant les parents, il en a toutes les obligations; il doit donc être à la hauteur du poste honorable qui lui est confié.

Son rôle dans la société est un des premiers. En prenant son siège d'éducateur il assume une grande responsabilité tant vis-à-vis l'enfant et ses parents, que vis-à-vis la religion et la patrie.

Il peut être fier de sa profession en travaillant de toutes ses forces à s'en rendre digne. Au Manitoba surtout, son action doit se faire sentir avec éclat; membre d'une minorité opprimée dans ce qu'elle a de plus saint et de plus sacrée, plus en état de comprendre toute l'importance de l'éducation chrétienne à cause même de la persécution qui sévit contre nous depuis dix ans, son but doit être de travailler à faire un peuple fort et de principes solides contre lesquels le flôt envahisseur de l'école neutre et athée n'aura aucune prise.

Quand il aura, par ses leçons, formé dans chaque paroisse des hommes convaincus, capables de résister à l'ennemi et de défendre l'église du village, il aura accompli une mission essentiellement patriotique et religieuse.

Nous souhaitons donc avec plaisir la bienvenue à tous ces instituteurs, qui cherchent énergiquement à se perfectionner dans l'art de l'enseignement, et qui, comprenant la grandeur de leur tâche, se donnent la main pour travailler plus efficacement à la réalisation du but qu'ils se sont proposé en embrassant cette profession, noble entre toutes.

LA GUERRE.

On écrit de Berlin:

La presse britannique a publié, ces derniers temps, beaucoup de lettres envoyées de l'Afrique du Sud par des soldats anglais. Un journal allemand a eu la curiosité d'en extraire et de réunir tous les passages où ces soldats racontent leurs impressions de combat. Ce recueil est intéressant en ce qu'on y trouve, à peu près tous les sentiments divers que Tolstoï a si merveilleusement analysés dans plusieurs de ses ouvrages.

"A ma première rencontre avec les Boers, dit un soldat Anglais, je me suis rendu compte de ce qu'on éprouve sous le feu de l'ennemi. C'est une sensation particulière, mais qui n'est pas très désagréable. On est haletant; une excitation s'empare de vous et l'on ressent des picotements par tout le corps. Pendant deux secondes, il semble qu'on ait perdu la faculté de commander à ses muscles. Sans le vouloir, on baisse la tête, il vous vient dans les jambes une irrésistible envie de s'en aller pour chercher un abri. On se sent, un moment plus tard envahi d'un froid qui gagne jusqu'au coeur. Enfin, le frisson se dissipe et l'on redevint maitre de soi."

Un autre déclare qu'il est pris, sur le champ de bataille, d'un rire incoercible:

"J'ai vu, à côté de moi, le chapeau d'un de mes camarades enlevé par un éclat d'obus et j'ai été alors secoué d'un acces de fou rire; c'était interminable, douloureux hystérique; malgré tous mes efforts, je ne pouvais plus la réprimer cela s'est arrêté à au moment où j'ai entendu la voix de l'officier qui proférait un commandement."

Un troisième raconte que le danger suscite en lui une fièvre enthousiaste:

"J'étais si content que j'avais envie de danser. Beaucoup de mes camarades éprouvent la même chose; ils échangent entre eux des poignées de main et poussent des cris de joie semblables à ceux des écoliers dans une cour de récréation."

Un vétéran avoue qu'il ne va jamais au feu sans ressentir les mêmes impressions qu'un homme qui se noie. Il perd le sentiment du présent. Tout son passé se déroule devant ses yeux en tableau rapides et singulièrement nets. Sa mémoire lui représente en quelques instants tous les événements de sa vie, même les plus infimes, même les oubliés, av ec une netteté surprenante, une extraordinaire précision.

D'autres enfin, et en assez grand nombre, déclarent que, pendant toute la bataille, ils ne se rendent compte de rien; ils ne se rappellent que deux choses: le bruit formidable, assourdissant de l'artillerie ennemie, et une sorte de torpeurs de somnolence qui ne laissait subsister en eux qu'une seule idée: celle qu'ils ne devaient point abandonner leur poste.

***

"L'Economist" de Londres rappelle que la Dette publique, qui se montait au 31 mars 1879 à 750 millions de livres sterling, ne se montait plus en 1899 qu'à 635 millions de livres, soit un amortissement de 115 millions de livres, près de trois milliards de francs en vingt ans. "Si cette guerre dure une année ajoutent-ils nous aurons dépensé une somme qui sera au bout de cette année facilement équivalente à l'amortissement que nous avons pu réaliser en vingt ans."

***

Les événements qui viennent de se passer en Afrique Australe ont changé complètement l'aspect de la campagne actuelle et la guerre est entrée dans une nouvelle phase.

En envahissant à la hâte le Natal dès le premier jour des hostilités et en s'emparant des principales positions stratégiques avant que les troupes anglaises ne fussent assez nombreuses pour les déloger, les Boers s'assuraient d'avance une supériorité redoutable et telle qu'il fallait toute la puissance de la Grande Bretagne pour n'en pas être démoralisée.

Lord Roberts, par sa marche hardie sur Jacobsdal, et le général French en parvenant à dégager Kimberley ont cependant déjoué les calculs des Boers, et voici qu'ils abandonnent leurs premières positions pour se hâter de se rallier au général Cronje, en péril d'être enveloppé.

Cet exode va permettre à la garnison de Ladysmith de sortir enfin de l'état de siège où le général Joubert l'a tenue depuis le commencement de la campagne et il est probable qu'après avoir laissé quelques troupes dans le Natal pour parer à toute éventualité, les généraux White et Buller iront prêter main forte à Lord Roberts à moins qu'ils ne tentent de pénétrer directement dans le Transvaal par Laing's Neck, afin de créer une diversion et de forcer une partie des troupes boers massées sur le passage de Roberts à venir les rencontrer de ce côté.

La première de ces deux hypothèses, avouons-le, nous semble la plus plausible, et le souvenir des sanglants combats de Laing's Neck et de Majuba Hill empêchera probablement les deux généraux de s'aventurer derechef en des montagnes où 200 Boers bien embusqués peuvent tenir une armée en échec et massacrer des bataillons entiers sans qu'on sache de quel côté se défendre.

***

Les dernières dépêches annoncent que Cronje s'est rendu avec 8,000 soldats.

Encore Deux Semaines

A la demande reiteree d'un grand nombre de nos abonnes, nous continuerons pendant deux semaines encore a donner des primes. C'est un avantage pour tous, et nous esperons que ceux dont l'abonnement n'est pas paye se hateront de nous envoyer leur argent; en retour, ils recevront leur prime.

FETE DE MONSEIGNEUR

"PHILOCTÈTE" REPRÉSENTÉ AU COLLÈGE

Les RR. PP. Jésuites ont résolu de célébrer la fête qui s'approche avec plus d'éclat que jamais. Ils vont faire jouer en grec, sur leur théâtre, "Philoctète," une des plus belles tragédies de Sophocle.

Ressusciter ce chef-d'œuvre de haute littérature classique est une entreprise grandiose, et on ne peut plus digne de la solennité du cinquième anniversaire du sacre de notre archevêque.

L'auditoire qui l'an passé à pareille époque a su goûter les études sérieuses des académiciens du collège sur le "Kulturkampf," ne sera pas moins juste appréciateur de cette représentation. Pour les fins lettrés, il y aura un plaisir délicat à contempler dans sa fraîcheur retrouvée une fleur du théâtre grec. Pour les autres, rien de plus intéressant que de voir revivre sous leurs yeux cette relique d'un passé glorieux. On aime le spectacle de ruines muettes, d'un vieux château-fort, d'une armure de chevalier. Que sera-ce d'être reporté, 25 siècles en arrière, aux beaux temps de la Grèce idéale et artistique ?

L'intelligence de la tragédie sera, d'ailleurs, accessible à tous. On distribuera aux assistants un précis des différentes parties, actes et chœurs. Le geste, la voie, la physionomie des acteurs aidant, il sera aisé à tous de suivre la marche générale de la pièce.

Que de jouissances aussi sont promises aux amateurs de la belle musique ! Les chœurs seront chantés par des voix pures et fraîches, habilement exercées. Au jugement des connaisseurs, la musique de ces chœurs ne le cède pas, dans son genre, à celle de Mendelsohn, pour "Athalie." Elle a été composée, avec un soin infini, par un membre du Conservatoire de Paris. Le chant, avec accompagnement d'orchestre, sera entremêlé de danses grecques.

Nos plus vifs remerciements sont dus aux RR. PP. de ce qu'ils ouvrent gracieusement leurs portes au public en cette circonstance. Nous les félicitons aussi de l'initiative hardie dont ils donnent l'exemple. Ils en font rejaillir l'honneur sur notre enseignement supérieur tout entier. On a vu les universités d'Oxford et de Cambridge en Angleterre, de Harward aux Etats-Unis, le Collège de MM. les Sulpiciens à Montréal, s'attirer des louanges il y a quelques années pour leurs représentations grecques. Comment l'honneur ne serait-il pas le même et pour notre pays et pour notre université ?.

Il n'y a rien d'incertain dans le Pyny Pectoral. Il guérit votre toux en peu de temps. Toutes les affections des bronches disparaissent devant lui. 25c chez tous les pharmaciens. Fabriqué par les propriétaires du Pain-Killer de Perry Davis.

MARIAGES

Hier matin, M. Ernest Lévêque, de cette ville, conduisait à l'autel Melle Marie Thérèse Parisien de St-Léon M. Alfred Lévêque servait de père au marié, son frère; M. J. B. Leclerc remplissait les mêmes fonctions auprès de la mariée.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le grand vicaire Dugas. L'assistance à la cathédrale, était considérable. Pendant la messe, la maîtrise a exécuté avec talent une fort belle musique. Après la messe, un somptueux déjeuner a été servi chez M. Alfred Lévêque.

La veille du mariage, lundi soir, les nombreux amis de M. Lévêque tant de Saint-Boniface que de Winnipeg, lui ont fait une très sympathique démonstration à la salle publique du "Bazar." M. Lévêque est maître de chapelle à la cathédrale, et, à ce titre, la maîtrise a voulu reconnaître ses services, en lui offrant une belle table, avec chaises à l'avenant. C'est M. Lucien Dubuc avocat, qui a fait la présentation. Il s'est habilement acquitté de sa tâche. Ensuite, M. Joseph Bernier, au nom des amis, a remis, en l'accompagnant de quelques remarques, une bourse garnie de pièces d'or au futur marié.

Celui-ci a été heureux dans sa réponse: ses paroles étaient visiblement l'expression de sentiment bien sincères de reconnaissance et d'amitié. Il y a eu ensuite choc des verres, de la musique et du chant.

Nous présentons aux nouveaux époux nos cordiales félicitations et nos meilleurs souhaits de prospérité.

Hier matin, également, M. Alfred Vermette, fils de M. Antoine Vermette de St-Norbert, s'unissait par les liens du mariage à Melle Clara Genton fille de M. E. Genton, de St-Boniface. Nous nous associons au bonheur des nouveaux mariés et leur faisons tous nos bons souhaits.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La mort en Afrique, du major Arnold, de Winnipeg, cause ici d'universels regrets.

—M. Pierre Levêque qui a été malade des fièvres à l'Hôpital de St. Boniface, est en pleine convalescence.

—Nous accusons réception avec remerciements du rapport annuel du département de l'instruction publique de Québec.

—Très agréable soirée chez M et Mde Isaïe Lavoie, de cette ville, mercredi. Le même soir il y avait également réunion d'amis chez M. Joseph Bernier.

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. G. Bellavance, de Lettellier, à qui il était arrivé un si grave accident au commencement de ce mois-ci, est retabli. Il était ici hier.

—Les instituteurs et les institutrices de nos paroisses françaises tiennent en ce moment une convention à la salle publique du "Bazar" Leur nombre est assez considérable.

—M. G. Vernot, du Portage du Rat, s'est gelé l'autre jour en chassant dans la prairie. On l'a trouvé mort près d'Ingolf. Quelques-uns croient qu'il s'est suicidé quand il s'est vu perdu.

—Jeudi dernier, sotie du club de raquettes, le Voyageur. Après une bonne marche à travers champs, nos raquetteurs se rendaient à la salle publique du "Bazar." L'on imagine qu'il y a eu joyeuse fête. Musique, chant, toasts, discours, tout a été un succès. Nouvelle sortie du club demain soir, jeudi.

—Très aimable et très cordiale réunion chez M. et Mde A. Phaneuf dimanche soir. Vers les 8½ un magnifique dîner fut servi et joyeusement dégusté. Au dessert, M. J. B. Leclerc, au nom de tous présenta en termes délicats un riche plateau à fruit en argent à M. et Mde Phaneuf, comme témoignage de bonné amitié. M. Phaneuf remercia avec tact, en son nom et en celui de son épouse Puis les toasts se succedèrent avec entrain les uns après les autres. Cette soirée a laissé un charmant souvenir chez tous ceux qui y assistaient.

—Dimanche soir, un parti nombreux d'amis recrutés surtout dans la population canadienne d'Edmonton se rendait chez M. J. H. Gariépy, marchand de cette ville, à l'occasion des noces d'argent de M. et Madame Gariépy. Une adresse de circonstance composée par M. O. Tessier, fut lue par M. A. Prince, député régistrateur, et des cadeaux magnifiques furent présentés aux héros de la fête. M. Gariépy, quoique pris par surprise, sut trouver des bonnes paroles pour remercier les visiteurs de leurs bons souhaits et de leurs vœux tant en son nom que pour celle qui avait été sa compagne fidèle et dévouée depuis 25 ans. La soirée fut charmante.—L'Ouest Canadien.

Le meilleur fortifiant du jour est le "BROMA"

Sa riche et savante composition le met au PREMIER RANG, ses brillantes vertus curatives le font un Tonique incomparable.

Se vend partout. Essayez-le.

REHABILITATION DES CHATS

On a souvent traité les chats d'animaux essentiellement égoïstes. Quelles épithètes d'ailleurs ne leur a-t-on pas prodiguées ? Fourbe, voleur, hypocrite, ingrat, traitre, etc., etc., Tout un vocabulaire aimable y a passé.

Eh bien! il faut en revenir à de meilleurs sentiments envers la gente féline, si nous en croyons du moins ce que nous dit M. Küntz.

"Les chats sont des animaux calomniés. On les croit égoïstes allons donc!

"M. O. F... possède un chat des plus charitables. On vit un jour celui-ci emporter des os de poisson qu'il s'empressa d'aller offrir à un pauvre vagabond qui les dévora en un instant.

"Non content de cela, il se procura de la chair fraîche et renouvela son aumône avec le même succès."

Bien mieux, nous lisons dans le même article: "M. Duncan-Stewart possède une chatte ayant des petits; la mère de cette chatte vieille et infirme, vit encore. Un jour la jeune mère chatte prit un moineau et l'apporta au coin du feu, où se réchauffaient la grand'mère et les enfants. Ces derniers se précipitèrent sur le moineau, mais leur mère les tint en respect, donna le moineau à la vieille chatte, et resta près d'elle jusqu'à ce qu'elle eût terminé son repas, de peur que les petits ne devinssent agressifs en son absence."

Cette chatte pourrait être citée en exemple à bien des enfants.

Malgré ce brevet de vertu décerné aux chats, nous restons quand même un peu sceptiques; la meilleure preuve, c'est que nous voulons donner à nos lecteurs une recette contre les égratignures de ces annimaux à la fois domestiques et féroces:

Les égratignures faites par les chats sont longues à disparaître, souvent un mal blanc se déclare: pour obvier à cet inconvénient la meilleure chose est de baigner l'égratignure dans une infusion très forte de camomille et de coquelicots. De cette façon, on dégage le virus et l'on évite le mal blanc!

SANS CONTREDIT

Vous ne tousserez plus, si vous prenez du BAUME RHUMAL, le meilleur spécifique dans le monde entier.

En vente chez Martin Bole & Wynne Co., pharmacien en gros Winnipeg.

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

LES PETITES ANNONCES

Telles que

MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans LE MANITOBA à raison de 25 cents pour 6 lignes.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

LE SIMPLE RECIT D'UNE FEMME

MAIS IL DONNERA DE L'ESPOIR À UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES QUI SOUFFRENT EN SILENCE

LA PROSTRATION NERVEUSE, LA FAIBLESSE DE COEUR, LES DOULEURS ATROCES ET LES MISÈRES QUE SEULES LES FEMMES ENDURENT RENDAIENT LA VIE À CHARGE À MME THOS SEARS.

Le simple récit d'une femme. Il n'est pas extraordinaire parce que ces choses-là arrivent tous les jours; et n'est ni romanesque, ni navrant, mais c'est un simple récit des souffrances et des misères que malheureusement trop de femmes endurent en silence.

Pendant plusieurs années, la maladie de Mme Thomas Sears de Ste Catherines, augmentait de jours en jour et finalement elle avait perdu tout espoir d'obtenir une guérison. A un reporter qui alla la voir, Mme Sears dit :—

Les souffrances que j'ai endurées sont presqu'intolérables. Ma maladie faisait graduellement du progrès, et, il y a dix-huit mois, je ne pouvais presque pas me remuer. Mes nerfs étaient délabrés, mon cœur était faible et tout mon système paraissait être miné. Je ne pouvais reposer ni la nuit ni le jour; le peu de sommeil que je prenais ne m'apportait pas de repos. J'endurais constamment d'atroces douleurs, et il n'y a qu'une femme qui puisse comprendre ce que j'endurais en essayant à faire mes travaux du ménage. Tout bruit soudain m'effrayait et me laissait dans un état tel que j'étais sur le point de perdre connaissance. J'eus quelquefois des attaques de vertige qui parurent pendant quelque temps affecter ma mémoire. Le moindre mouvement me faisait perdre haleine, et mon cœur battait violemment. Je n'avais aucun goût pour la nourriture, et, cependant, afin de ne pas mourrir, je m'efforçais de prendre quelques aliments. Je reçus les soins de trois différents médecins et dépensai, ainsi, beaucoup d'argent, mais inutilement. J'étais presque découragée. Je fus poussée à essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et en décembre 1898, je consentis à les essayer. J'en eus d'abord quatre boîtes et remarquai un changement pour le mieux, quand j'eus fini de prendre la deuxième boîte. Quand les quatre boîtes furent épuisées, le changement favorable était plus prononcé encore et j'en achetai alors une autre demi-douzaine de boîtes. Avant qu'elles fussent toutes épuisées, je jouissais de nouveau des bienfaits d'une bonne santé Ma guérison ne saurait être mise en doute, car, il y a des mois que j'ai discontinué de prendre les Pilules Roses du Dr Williams et depuis je n'ai jamais ressenti le plus léger symptôme de malaise, et je recommande cordialement et fortement aux autres femmes qui souffrent l'usage de ce merveilleux remède, certaine que je suis qu'il les guérira, comme il m'a moi-même guérie."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un spécifique pour toutes sortes de faiblesses. Le sang est revivifié, le système nerveux réorganisé, les irrégularités corrigées, les forces restituées et la maladie disparaît. Si remarquables ont été les guérisons opérées par ces petites pilules, que leur renommée s'est répandue jusqu'aux extrêmes limites des pays civilisés. Quelque soit l'endroit où vous alliez, vous trouverez que l'article le plus important que vous puissiez trouver dans une pharmacie, ce sont les Pilules Roses du Dr Williams.

AFFAIRES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

Abstrait du procès-verbal de l'assemblée du conseil tenue le 2 janvier 1900 :

Eyres et Ayotte—Que le règlemens No. 135 concernant l'engagement du secrétaire-trésorier soit lu une première, une deuxième, une troisième fois, et soit adopté. Adopté.

Eyres et Boiteau—Que le préfet nomme les comités pour 1900. Adopté.

Le président nomme le comité des finances comme suit : Aimé Boiteau, Zotique Clément, Louis Ayotte, avec Thomas Eyres comme président.

Beaupré et Boiteau— Que Ovide Bellavance soit nommé auditeur pour l'année 1899, avec salaire de $25.

En amendement par Thomas Eyres et Eugène Cartier—Que Adolphe Fortier soit nommé auditeur pour l'année 1899, avec salaire de $25. Adopté

Et la motion principale est perdue.

Le préfet nomme comme second auditeur M. F. H. Jakeway.

Boiteau et Beaupré—Que la somme de 50 centins, payée par erreur par M. François Parent, lui soit remise. Adopté.

Eyres et Boiteau—Que la réduction de 10 par cent sur les taxes de 1899 soit accordée durant les mois de janvier et février. Adopté.

Eyres et Cartier—Que la pétition de Stephen Lécuyer et autres, et aussi la pétition de Jules Boire et autres concernant la formation de districts scolaires soient prises en considération et soient ronvoyées à la prochaine assemblée, et que le secrétaire trésorier notifie le secrétaire de l'école de Youville concernant les districts proposés. Adopté.

Cartier et Beaupré—Que le rapport du comité des finances soit adopté tel que lu. Adopté.

Le rapport du comité des finances est alors lu.

Eyres et Ayotte—Que le règlement No. 186 concernant l'indemnité des membres du conseil soit lu une première, une deuxième, une troisième fois, et soit adopté. Adopté.

Eyres et Ayotte—Que la requête que ce conseil a déjà faite à la Législature du Manitoba afin que le rôle d'évaluation soit fait en juin, et que copie de cette résolution soit envoyée à C. H. Campbell, au Dr McFadden et à Martin Jérôme. Adopté.

Eyres et Ayotte—Que le rôle d'évaluation de 1899 soit adopté pour 1900, et que la cour de révision ait lieu le 15ième jour de mai 1900. Adopté.

Eyres et Boiteau—Que le règlement No 137 soit lu une première, une deuxième, une troisième fois, et adopté.

Eyres-Boiteau—Que le conseil s'ajourne au dernier mardi de février 1900. Adopté.

JOSEPH BARIL,
Sec. Trés. Municipalité Montcalm

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 27 Fév. 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 58	à 60
Avoine, par minot	0 28	à 0 30
Orge "	0 23	à 0 30
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		1 05
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 50
Son, "		9 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50	à 3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50	à 4 50
Charbon dur	10 0	à 10 00
Charbon mou	4 50	à 4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00	à 5 00
Foin pressé, par tonne	5 50	à 6 50

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 15 Oct. 1899.

STATIONS ET JOURS	Dép. Au Sud	Dép. Au Nord	Arr.
Winnipeg—lun, mer et ven			22 15
Winnipeg—Mar, jeu et samedi		8 00	
P. la Prairie—lun, mer et ven			20 00
Mar, jeu et samedi		10 15	
Gladstone—Lun mer et samedi	18 15		
Mar, jeu et sam		12 00	
Dauphin—Lun, mer et ven	12 40		
Mar, jeu et sam			18 00
Mer et ven à W'pegosis		6 45	
Mer et ven, de Winnipegosis			12 10
Dauphin à Swan River.. Samedi		18 50	
De Swan River—Lun			12 00
W'pegosis Mer et ven..	10 00		
Mer et ven			9 00
Swan River—Samedi			24 30
Lundi	6 5		

D. B. HANNA, Surintendant.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco.
Départ (quotidien) .... 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien) .... 1.05 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ (quotidien ex. dimanche).... 4.20 p.m.
Arrivée (quotidien ex. dimanche).... 10.35 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi .. 10.40 a.m
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi .... 4.40 p.m

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

POUR UN HERITAGE

No. 9

PREMIÈRE PARTIE

IV

DÉPART ET RETOUR

Quant à Henri, sombre, taciturne, il voyait s'écouler encore une fois toutes ses espérances.

Germain, toujours à l'affût, commença à soupçonner que son maître n'avait pas abandonné ses anciens projets. Il s'en réjouit d'autant plus que pendant l'absence de Mme de Kernac, il pourrait renouveler les petits profits qu'il s'était habitué à faire lorsque son maître dirigeait le château.

Le départ fut triste, Thérèse, plongée dans les larmes, ne pouvait se decider à franchir le seuil de cette demeure, où elle avait été si heureuse pendant dix-huit mois, Mathilde, aussi émue qu'elle, cherchait à calmer sa douleur, tandis qu'Henri cachait sous un chagrin simulé la colère et la haine qui remplissaient son coeur.

Tous les serviteurs, braves Bretons dévoués, s'étaient rangés au bas du perron pour saluer encore une fois cette maîtresse bien aimée.

Il fallut près de quinze jours aux voyageurs pour franchir la distance de Kernac à Bordeaux, quinzaine qui parut bien longue à tous, et qui rappelait à Thérèse le voyage fait l'année précédente avec son mari.

Arrivés dans la capitale de la Guyenne, le baron et sa fille installèrent la comtesse dans un hôtel qu'on avait loué à son intention, et où Mme de Marvy vint la rejoindre.

La pauvre mère revoyait, dans de bien tristes conditions, son enfant bien-aimée, qu'elle avait vue partir si heureuse avec son mari; mais, chrétienne jusqu'au fond de l'âme, elle offrit à Dieu cette épreuve; le priant de bénir sa fille, et l'enfant auquel elle allait donner le jour.

Ces pieuses consolations, sa touchante croyance dans un monde meilleur, où l'on retrouve ceux qu'on a aimés sur terre, ramenèrent un peu de calme dans le coeur de la veuve.

Les accès de désespoir de la comtesse qui avaient si fort effrayé le baron et sa fille, firent place à une douloureuse résignation, et Thérèse finit par accepter la vie pour le petit être attendu.

Chaque jour, Mathilde venait passer quelques heures auprès de son amie, et toutes deux s'occupaient de ces menus objets de layette, si chers aux jeunes mères.

Dieu mit enfin un terme à l'isolement de la comtesse, une partite fille blanche et rose, portrait vivant de sa mère, naquit et devint, en quelque minutes, un projet d'amour pour ce pauvre coeur éprouvé.

Que d'heures la pauvre mère resta les yeux fixés sur ce petit visage qui ne devait jamais connaître les caresses paternelles, et que de fois elle mouilla de ses larmes les joues potelées de l'enfant.

Craignant pour moi les fatigues du voyage, et l'interruption des soins que ma grand'mère me donnait, elle décida qu'elle ne retournerait en Bretagne que lorsque j'aurais passé les premiers mois de l'enfance sujets à tant de petites indispositions.

Mon oncle, prévenu dès la semaine qui suivit ma naissance, arriva peu après, et fut rempli d'affection pour la comtesse et de touchantes tendresses pour l'enfant de son frère.

Il pria instamment ma mère de ne pas prolonger, outre mesure, son séjour à Bordeaux, l'assurant que l'air de la Bretagne ne pouvait être que très bon pour moi.

Bref, il nous témoigna un si tendre dévouement que Mathilde, elle-même, perdit les préventions qu'elle avait contre lui et que le comtesse eût consenti à retourner en Bretagne avec lui, si une légère indisposition ne l'eût déterminée à ne pas s'éloigner d'un centre où elle trouvait toutes les ressources médicales.

Le jeune homme repartit donc seul, obligé de remettre encore l'exécution de ses projets.

L'absence de ma mère du château de Kernac fut plus longue qu'elle ne l'avait présumé, et j'allais avoir un an et demi lorsque je vis pour la première fois la demeure où reposait mon père.

Pendant le séjour de ma mère à Bordeaux son amie Mathilde de Sermois s'était mariée.

Elle avait épousé un de ses cousins, qui depuis quelques années, vivaient à l'étranger, et qui était revenu dans ses propriétés.

Ce jeune homme intelligent, brave et plein de coeur, avait enfin réussi là où tant d'autres avaient échoué, et la nouvelle mariée, heureuse de son choix, avait promis à ma mère de lui consacrer un mois de l'été suivant.

Cette nouvelle, qu'apporta la comtesse en Bretagne, déplut souverainement à Henri, il sentit qu'il lui était impossible de rien faire pendant la présence du baron et de la baronne de Mortarembert. Il se contenta de redoubler de démonstrations envers sa belle-soeur et la petite Angèle.

Il est certain que Germain avait pressenti de nouveau les intentions d'Henri de Chollet, car il prit ses dispositions pour être prêt à agir. Dès les premières paroles que lui dirait son maître, car il savait bien qu'il serait impossible au vicomte de réussir seul, et ne doutait pas d'être appelé à la collaboration; aussi, à l'exemple de son maître, il se fit humble et complaisant pour la comtesse, et devint le serviteur assidu de la petite fille, dont il devinait les désirs.

Il paraît que j'allais volontiers avec lui et Annick, la servante de ma mère, qui ne pouvait pas le souffrir, était souvent forcée de me gronder pour m'obliger à le quitter; plusieurs fois son fils, Ernest, était venu du collège, et l'enfant m'avait pris en grande affection, il me cueillait des fleurs, m'apportait des petits oiseaux, c'est cette affection et la bonté de ma mère à l'égard d'Ernest, qui plus tard me sauvèrent de malheurs biens plus terribles encore que ceux qui pourtant ont abreuvé ma jeunesse.

V

LA TENTATION

Depuis le retour de Thérèse au château de Kernac, Henri mûrissait sournoisement ses plans ténébreux, et toujours fidèle à son système de précautions, il s'arrangeait pour que chaque partie s'exécutât, à des espaces de temps assez éloignés, pour qu'on ne pût facilement les relier entre elles.

Comprenant qu'il lui faudrait un complice, il chercha attentivement autour de lui, et finit par être convaincu que Germain seul pouvait le servir utilement. Il savait l'individu incapable de résister à l'appât de l'or, et assez peu consciencieux pour ne pas regarder au moyen de se le procurer. Il hésitait cependant à prendre ce confident; l'affection que Germain témoignait à la petite fille avait trompé M. de Chollet lui-même; et il redoutait de s'ouvrir à lui sans être certain de son entière adhésion.

Il se décida à affamer le loup, avant de lui tendre l'appât; sous prétexte que sa tutelle l'obligeait à une scrupuleuse exactitude dans la rentrée des rentes de sa pupille, il prit un matin, la gestion des biens, qui jusque-là était restée sous la direction de Germain, et, d'un seul coup, enleva à celui-ci une somme importante qu'il avait l'adresse de mettre de côté.

Feignant un ordre, qui jusqu'alors n'avait jamais été sa qualité dominante, il ferma scripuleusement son secrétaire, ne laissant plus chance à glaner au misérable, qui se trouva réduit à ses gages seuls.

S'il n'eût été soutenu par l'espérance d'avoir sa part dans l'héritage de son maître le serviteur infidèle ne serait pas resté longtemps au château de Kernac, mais il craignit de perdre une occasion unique de s'enrichir, et quoique à contre-coeur, il resta à son poste, cependant le trimestre de collège d'Ernest approchait, et il ne voyait pas la possibilité de solder les suppléments de toute nature qu'il avait à payer, afin de donner à son enfant les meilleurs maîtres. Force lui fut de s'adresser à Henri.

Celui-ci ne sembla pas très disposé à cette avance.

—Ce petit garçon vous coûte beaucoup trop, lui dit-il, il vous est totalement impossible de subvenir à de pareilles dépenses et vous feriez bien de le mettre dans une pension plus modeste!

—Jamais! répondit énergiquement le domestique, je veux qu'Ernest sorte de la classe où je végète, et pour cela il lui faut de l'instruction.

—Vous serez bien obligé de renoncer vous-même à ce projet, car, à moins de voler sur les grands chemins, je ne vois pas comment vous pourrez suffire, avec vos gages, qui cependant sont plus élevés que ceux de beaucoup de vos collègues.

Tout en parlant ainsi, Henri de Chollet semblait fouiller du regard les replis les plus intimes de la pensée de son valet de chambre.

Celui-ci laissait voir son visage toute la fureur que lui causait son impuissance.

—Oter Ernest du collège, répétait-t-il, jamais ; je préfèrerais faire le métier le plus abjet et même commettre un crime.

Henri tressaillit, c'était ce qu'attendait Germain, qui, jouant aussi son role, voulait amener son maître à parler.

—Vous m'avez sauvé une fois en Italie, je venais de voler pour vivre; ce que j'ai fais pour du pain, je le referai pour mon enfant, je retournerai dans ces pays, où la justice est moins habile qu'en France, et j'unirai ma vie à celle de ces hommes qui arrêtent les voyageurs, pillent les diligences et massacrent les gendarmes.

Germain se livrait en parlant ainsi, il le savait bien, mais il connaissait son maître et le tressaillement inperceptible du vicomte, la fixité de son regard et sa pâleur lui avaient fait comprendre qu'il était temps d'engager la partie.

Le silence régna quelques instants entre ces deux misérables, bien faits pour s'entendre, puis Henri sembla prendre son parti.

—Je puis, lui dit-il, vous mettre à même de vivre dans l'aisance, de faire de parvenir votre enfant aux plus hautes situations, mais il me faudra pour cela votre soncours entier, votre corps, votre intelligence. Je paierai largement, mais je veux un esclave qui ne discutura pas mes ordres, et dont le bras saura m'obéir.

Dans cette dernière parole, Germain sentit la sueur perler ses tempes, la vision de cette enfant, aimée par le petit Ernest, et que sa main pourrait avoir à égorger le fit frémir.

—Non, pas cela ! dit-il, en faisant un pas en arrière.

A Suivre.